

MAI 2012

Le Vallacquois



Bulletin
d'informations
municipales

MAI 2012 Volume IX Numéro 2

AU COEUR DE LA NATURE

Bon printemps !

www.municipalite.val-des-lacs.qc.ca





Mot de la mairesse

La municipalité a le vent dans les voiles

L'année 2012 est déjà bien engagée et ce ne sont pas les projets qui manquent à Val-des-Lacs. La communauté vallaquoise pourra bénéficier cet été du segment municipal du sentier inter-municipal. Des travaux de consolidation du parc des margerites rendront cet espace plus sécuritaire et attrayant. La municipalité continuera ses efforts d'embellissement des lieux publics et elle invite ses citoyens et citoyennes à l'appuyer dans ses efforts en mettant la main à la pâte, chacun chez soi. La belle saison nous apportera également une belle palette d'activités de loisirs et d'animation communautaire à laquelle je vous invite à participer en grand nombre. Cette année, la journée de l'environnement vous offrira tout un menu d'activités. La fête nationale, la fête champêtre, le marché public sont autant d'évènements qui vous combleront de plaisir et de surprises.

Ça bouge à Val des Lacs et il ne faut pas baisser les bras. Nous devons continuer à avoir une vision positive de notre municipalité malgré tous les défis encore à relever. Le temps est venu d'être solidaire. Pour ce faire, il importe pour vous de vous informer régulièrement des actions de vos élus municipaux de soulever des questionnements, et de proposer des solutions.

Les élus n'abandonneront pas leurs efforts visant à améliorer la municipalité et c'est dans un climat positif de collaboration et d'entraide qu'ils y arriveront. Vous recevrez d'ici les prochaines semaines les états financiers 2011 de la municipalité ainsi que les informations concernant les subventions obtenus depuis les trois dernières années, incluant la toute nouvelle subvention annoncée, il y a quelques semaines, pour la construction du chalet des patineurs. Vous verrez que nos efforts collectifs ne sont pas vains et que nous avons accompli beaucoup.

Sur ce, j'aimerais vous souhaiter une très belle saison estivale et vous invite à nouveau à participer à notre belle brochette d'activités saisonnière.

Berthe Bélanger, mairesse

Lac Quenouille



Lors de l'assemblée du 10 février dernier, le conseil municipal a décidé unanimement de procéder à l'expropriation d'une partie du lot 20A situé en bordure du lac Quenouille. Dans ce dossier, le Conseil entend défendre sa compétence municipale et sa décision prise dans l'intérêt de l'ensemble de ses citoyens. Soyez assurés que des consultations seront effectuées tout au long du processus et qu'aucune action ne sera posée qui pourrait mettre en danger la santé du lac Quenouille.

À cet égard, la municipalité entend consulter les autorités municipales voisines et d'autres intervenants, tels la MRC des Laurentides et l'association des riverains, afin de bien circonscrire toutes les inquiétudes qui peuvent être exprimées quant à l'état du lac et à chercher des solutions.

Permis de brûlage

Toute personne qui désire faire un feu au cours de la période de l'année allant du 15 mars au 30 novembre, afin de détruire du bois sec, de la paille, des herbes, des broussailles, des branchages, des arbres, arbustes ou plantes, terre légère ou terre noire, des troncs d'arbres, des abattis ou autres bois naturels, en tout endroit de la municipalité, doit au préalable obtenir un permis de brûlage. Ce permis est obtenu gratuitement à l'administration de l'hôtel de ville.

Camp de jour estival (6 à 12 ans)

La municipalité de Val-des-Lacs s'associe une fois de plus avec l'équipe du Centre de vacances et de plein air Le P'tit Bonheur pour l'organisation du camp de jour 2012.

Fonctionnement du camp de jour 2012

Le camp de jour aura lieu du 25 juin au 17 août 2012 à raison de 5 jours par semaine, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Des frais s'ajouteront pour le service de garde.

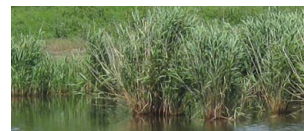
Tarifs

Pour les contribuables de Val-des-Lacs, le tarif est de 50 \$ par enfant, par semaine. La première semaine devra être payée lors de l'inscription (50 \$). Le paiement des semaines supplémentaires peut être fait lors de l'inscription ou dans la semaine qui précède la présence de l'enfant au camp de jour. Les personnes qui ont l'intention d'inscrire leur(s) enfant(s) peuvent nous en informer immédiatement en communiquant au 819 326-5624 poste 3600 ou par courriel à l'adresse suivante info@municipalite.val-des-lacs.qc.ca.



Chronique environnementale

ARBRES INDIGÈNES À DONNER



Des arbres seront distribués gratuitement ce printemps à l'hôtel de ville aux riverains qui désirent profiter de cette opportunité :

LE JEUDI 24 MAI DE 13 H À 16 H DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE
LE VENDREDI 25 MAI DE 9 H À 16 H DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE
LE SAMEDI 26 MAI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 16 H À L'ÉCOCENTRE

Depuis plusieurs années les différents acteurs de l'eau : municipalité, gouvernement, riverains et associations de lacs sont de plus en plus conscients de la richesse collective que constitue l'eau au Québec.

L'utilisation de cette richesse inestimable est maintenant davantage encadrée pour s'assurer que cette ressource sera conservée pour les générations présentes et futures.

Au niveau régional, les municipalités des Laurentides se sont dotées d'une nouvelle réglementation en bordure des plans d'eau pour s'assurer de leur conservation à long terme. Ainsi, la municipalité renouvelle encore cette année son intention d'appliquer ces nouvelles dispositions de façon stricte.

La réglementation accordait un délai jusqu'au mois de juillet 2011 aux propriétaires riverains pour revégétaliser les 5 premiers mètres de la rive si la végétation présente ne répondait pas à l'ensemble des dispositions suivantes :

- les **arbustes** doivent couvrir en quinconce (diagonale), à une distance approximative de **1 mètre** les uns des autres, l'ensemble de la superficie à revégétaliser;
- les **arbres** doivent couvrir en quinconce, à une distance approximative de **5 mètres** les uns des autres, l'ensemble de la superficie à revégétaliser;
- les **herbes** sous forme de plantes et de semis doivent couvrir **toute la superficie** à revégétaliser.

Par contre, le fait de revégétaliser les 5 premiers mètres de votre rive ne vous permet pas de tondre le gazon, de même que de débroussailler le reste de votre rive. Seules les exceptions expliquées dans la réglementation vous permettent un entretien de la végétation selon les dispositions énumérées.

En terminant, la revégétalisation de votre rive doit se faire avec des **espèces indigènes et riveraines** énumérées dans la réglementation. De plus, tous les travaux sur la rive, même la plantation de végétaux, sont assujettis à un certificat d'autorisation émis par la municipalité.

Du 7 mai au 5 octobre 2012, une personne ressource sera disponible pour vous aider à déterminer les limites de la bande de protection riveraine sur votre terrain et pourra vulgariser de façon claire et concrète la réglementation applicable sur la rive des différents plans d'eau de la municipalité.

Personne ressource : Catherine Grondin • 819 326-5624 poste 3614 • stagiaire@municipalite.val-des-lacs.qc.ca

Ménage du printemps l'affaire de tous !

La municipalité de Val-des-Lacs invite la population à faire le ménage du printemps dans le cadre de sa traditionnelle corvée printanière de nettoyage. En cette période de l'année, la tâche de nos employés de la voirie est considérable. Ils doivent nettoyer et ramasser des débris sur l'ensemble du territoire, corriger certains tronçons de routes affaiblis par le dégel, voir à l'entretien des fossés et effectuer des travaux sur divers points stratégiques du territoire.

Comme à pareille date chaque année, la municipalité lance un appel à la participation de tous. En participant à cette opération, les citoyens et citoyennes contribuent à la qualité de leur environnement et rehausse l'image de leur municipalité en tant que milieu de vie propre et en santé.

Merci de votre participation.

Écocentre

Le retour du printemps coïncide avec le grand ménage de la maison et du garage. Plusieurs options gratuites sont à votre disposition pour vous départir des objets et matériaux que vous ne souhaitez pas conserver.

Comme vous le savez, la municipalité a apporté des modifications à son écocentre municipal situé au 20 chemin Charron, derrière le garage municipal. Puisque l'écocentre est dorénavant muni d'une clôture verrouillée, veuillez consulter le nouvel horaire suivant pour y accéder :

Jeudi	18 h à 20 h
Vendredi	18 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h / 13 h à 16 h

Des heures supplémentaires peuvent être ajoutées pendant les périodes de collecte des gros rebus.

Activités à ne pas manquer !

Surveillez notre calendrier d'activités et notre site Internet !

Visitez la nouvelle exposition de peintures : « Les joies de l'été »



Œuvre de Lionel Boucher

L'exposition « Les joies de l'été » a été inaugurée lors d'un vernissage le 5 mai dernier en compagnie des artistes participants.

Lionel Boucher, Désirée Szucsany, Sheila Watson et la participation exceptionnelle des enfants de la pré-maternelle «Les castors bricoleurs», sous la direction de madame Lynn Beauregard. Les murs de l'hôtel de ville, de la bibliothèque Alain Lamontagne et du Pavillon Bélair sont transformés en des lieux d'effervescence artistique à découvrir ! Venez visiter ces œuvres tous les jours de 9 h à 16 h et le samedi de 10 h à 12 h (bibliothèque Alain Lamontagne).

Participez à la dernière danse de la saison !



Dans le cadre de la fête du printemps, une danse en ligne et sociale est organisée en

collaboration avec Mme Aline Daignault, professeure, le vendredi 18 mai à compter de 19 h au Centre culturel et communautaire (350 ch. Val-des-Lacs). Cette soirée sera animée par Marty Jacques.

L'entrée est de 8 \$ incluant un léger goûter en fin de soirée, apportez votre vin !

Journée de l'environnement

Le 20 mai prochain de 10 h à 15 h, c'est un rendez-vous !

Dans cette 4^e édition, le mot environnement prend tout son sens! En effet, le comité organisateur vous propose

des exposants, des conférenciers et des spécialistes qui viendront vous informer afin de mieux amorcer la belle saison et vous faire participer à des ateliers !

Prix de présence, animation, spectacle pour enfants. Le programme complet de cette journée vous sera acheminé par courrier sous peu !

Faites analyser votre eau

Dans le cadre de la journée de l'environnement, le laboratoire Bio services de Sainte-Agathe-des-Monts vous offre l'analyse de votre eau. Veuillez vous procurer le contenant à la réception de l'hôtel de ville avant le 18 mai et venez rencontrer les spécialistes de Bio services à leur kiosque le 20 mai.

Le mode de prélèvement pour l'analyse de votre eau est à l'endos du formulaire remis avec le contenant. Il est important que les prélèvements soit fait la journée de l'activité.

Les tarifs sont les suivants :

Analyse bactériologiques (4 tests): Coliformes fécaux, Coliformes et Colonies atypiques	30 \$ taxes incluses
Forfait physico-chimique 9 paramètres : Alcalinité, Chlorures, Conductivité, Couleur vraie, Dureté, Fer, Manganèse, pH, Turbidité	70 \$ taxes incluses
Combo physico-chimique et bactériologique	85 \$ taxes incluses

Le 2 juin, plaisir et convivialité!



Deux mots qui décrivent à merveille la Fête des voisins, un concept unique où les citoyens sont invités à organiser des petites fêtes dans leur voisinage respectif. Un 5 à 7, un barbecue dans la rue, une partie de soccer familiale ou un pique nique au parc : toutes les formules sont bonnes pour faire connaissance dans une ambiance festive !

On souhaite que tout le monde participe à la Fête des voisins, mais cette année, on lance un appel plus particulier aux jeunes familles, aux aînés et à tous ceux qui les côtoient.

Organiser votre Fête

Les personnes intéressées à organiser une Fête des voisins sont invitées à s'adresser au service des loisirs et de la culture pour obtenir des outils promotionnels, tels que cartons d'invitation, affiches et ballons.

Célébrons, le 24 juin prochain !



La Fête Nationale, le rassemblement qui marque le début des vacances d'été, mais surtout une journée

bien spéciale pour célébrer notre langue, nos valeurs et notre identité !

Hommage au drapeau, discours patriotique, animation, maquillage pour enfants, souper spaghetti, spectacle de magie et artistes invités seront réunies pour vous faire chanter, danser et amuser toute la soirée !

Le populaire feu d'artifices clôturera les célébrations !

Le calendrier des activités estivales sera disponible en juin afin de planifier votre été à Val-des-Lacs en famille ou entre amis ! Participez en grand nombre !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires et suggestions à :

loisirs-culture@municipalite.val-des-lacs.qc.ca

FÊTE DES BÉNÉVOLES

C'est avec fierté et enthousiasme que la municipalité de Val-des-Lacs a rendu hommage à plus de cinquante bénévoles le 5 mai dernier au Centre culturel et communautaire de Val-des-Lacs. La mairesse, Madame Berthe Bélanger, s'est adressée aux bénévoles présents pour les remercier de leur généreuse implication dans la communauté et souligner l'importance du bénévolat pour le dynamisme de notre municipalité. Un goûter ainsi qu'un vin d'honneur ont été servis. Bravo à tous pour votre précieuse implication !

Priorités de rechargement

Dans le cadre de l'amélioration du réseau routier, un plan d'intervention stratégique a été élaboré pour le gravelage et l'asphaltage des chemins publics. Ainsi des priorités ont été fixées en fonction de l'évaluation de l'état de ces routes.

Pour l'année 2012, des travaux de rechargement en gravier ainsi que des travaux de drainage sont prévus pour réhabiliter le chemin du Lac-du-Rocher et sur certaines sections des chemins publics qui sont touchées par la problématique de dégel. Une étude de réhabilitation de la chaussée du chemin du Lac-de-l'Original sera engagée pour l'élaboration d'un plan d'intervention. Les travaux d'asphaltage sont prévus pour l'année 2013.

Travaux d'asphaltage effectués depuis 2009

Depuis l'année 2009, des travaux d'asphaltage ont été réalisés sur une longueur totale de 7,4 kilomètres répartis comme suit :

Année 2009	Chemin du Lac-Quenouille : 1 600 mètres
	Chemin de Val-des-Lacs (section provinciale) : 4 200 mètres
Année 2011	Chemin de Val-des-Lacs : 1 600 mètres

Prévention des incendies



Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence. Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles.

Le CO est présent dans la plupart des domiciles. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

Pour de plus amples informations concernant le monoxyde de carbone, consultez le site du Ministère de la Sécurité publique : www.securitepublique.gouv.qc.ca

Jardin communautaire



Avec le printemps et la saison des jardins qui arrive à grand pas, il me fait plaisir de vous présenter un projet rassembleur, un projet qui nous apportera des connaissances horticoles.

Les jardins communautaires seront situés sur le terrain adjacent au garage municipal situé sur le chemin Charron (ancien parc des enfants). De plus, il sera adapté et accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Le projet comprendra de l'équipement sous forme de 9 bacs de 4 pieds x 8 pieds, surélevés pour adultes, ce qui permettra de jardiner confortablement. Les allées seront assez larges pour y circuler aisément. Il y aura aussi des bacs adaptés pour les enfants. À travers ce projet de jardin, nous visons à promouvoir l'échange, la solidarité et l'éducation. Et c'est gratuit !

Vous vous sentez le pouce vert ? Pas besoin d'être un expert pour jardiner !

Pour informations :

Yolande Blanchard

2020 chemin du Lac-Quenouille, Val-des-Lacs (Québec) J0T 2P0 • 819 326-7589 • yolande.blanchard@sympatico.ca

CAPTCHPL

Le Centre d'Aide Personnes Traumatisées Crâniennes et Handicapées Physiques Laurentides

Le CAPTCHPL aide toute personne traumatisée crânienne jeune et adulte et ses proches ayant subi un accident de la route, une chute ou tout accident causant un tort irréparable au cerveau, à maintenir leurs acquis. L'organisme régional offre plusieurs services pour favoriser leur intégration sociale dans leur communauté respective. De plus, le Centre d'Aide offre un soutien et suivi psychosocial individuel pour les membres et leurs proches, un service de relation d'aide, d'écoute active ou encore oriente les personnes vers des ressources plus appropriées. Nous aidons également toute personne handicapée physique et ses proches à favoriser leur intégration sociale. Le Centre d'Aide est également à la recherche de bénévoles à divers postes. Les personnes qui désirent obtenir des services ou pour d'autres qui aimeraient offrir un peu de temps à l'organisme peuvent communiquer au 450 431-3437 ou 1 888 431-3437. Les heures d'ouvertures sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

KANATHA-AKI : Gagnant du concours Grands Prix du tourisme Laurentides 2012 !



Le 28 mars dernier se tenait le concours des Grands Prix du tourisme Desjardins Laurentides 2012, où Tourisme Laurentides a reconnu ses lauréats régionaux. Félicitations à l'entreprise KANATHA-AKI de Val-des-Lacs pour le prix obtenu dans la catégorie Écotourisme et tourisme d'aventure !

L'entreprise propose une multitude d'activités, dont la visite de la réserve de bisons, la pêche à la mouche, pêche à la ligne, etc.

Consultez le site Internet de Kanatha-Aki à l'adresse suivante pour connaître tous les détails sur les services offerts : www.kanatha-aki.com.

Suivez également les résultats du gala national ayant lieu le 28 mai prochain.

Grande Fête de Sagabone Journée portes ouvertes au Centre Kanatha-Aki



19 mai

Chaque année, plusieurs nations autochtones soulignent le printemps par une grande cérémonie où l'on remercie la Terre-Maman qui accepte de renaître à nouveau. Nous la remercions pour son pardon et lui disons MIGWECH pour sa générosité infinie. Cette journée correspond également à la naissance des bébés castors ou « sagabones ». Ce sont eux qui nous disent que l'été est enfin arrivé !

Pour info :
www.kanatha-aki.com
819 321-1890

COORDONNÉES DE LA MUNICIPALITÉ

Téléphone : 819 326-5624

Télécopieur : 819 326-7065

Numéros de poste

3600 : Colette Gagnon, réception

3601 : Sylvain Michaudville,
directeur général

3602 : Michelle Bélisle,
directrice des finances

3603 : Berthe Bélanger, mairesse

3604 : Francis Beaulieu,
inspecteur municipal

3605 : Farid Madaoui,
responsable de la voirie

3606 : Véronique Cronier, adjointe
Stéphanie Russell, adjointe

3607 : Ginette Guérard, bibliothèque

3609 : Garage municipal

3612 : Jonathan Ruffo, incendie

3613* : Jean Ouimet, loisirs et culture

* Vous pouvez laisser un message à monsieur Jean Ouimet au poste 3613 mais prenez note qu'il vous est également possible de le rejoindre au numéro suivant : 819 326-9681.

Fermeture du comptoir des Samaritains

Pour des raisons d'espace, de sécurité des lieux et de disponibilité de stockage à la municipalité de Lantier, le comptoir des Samaritains cessera de desservir les bénéficiaires des municipalités de Val-des-lacs et de Sainte-Lucie-des-Laurentides à partir du 21 juin prochain. Les locaux dont dispose l'organisme de bienfaisance ne répondent plus à la capacité requise pour gérer un nombre de paniers de plus en plus élevé chaque semaine. A sa réouverture après la saison estivale le 30 août 2012, le comptoir des Samaritains continuera donc à desservir les bénéficiaires ayant une adresse résidentielle à Lantier seulement.

La municipalité de Val-des-Lacs continuera à offrir des denrées non périssables à ses citoyens dans le besoin lors de sa levée de fonds annuelle à l'occasion de Noël (guignolée) et elle évaluera les besoins de la communauté vallaquoise dans le cadre de l'élaboration de sa politique familles-aînés qui sera développée en 2012.

PRÉ-MATERNELLE



Les Castors
Bricoleurs

3 à 5 ans
(819) 326-8927

- Éducatrice spécialisée
- Apprendre par jeux et projets
- En français et en anglais
- Travaille l'estime de soi
- Compte rendu journalier
- Rétrospective de l'enfant à tous les mois

Possibilité de subvention